

Plan 7.1.6
 DÉLIMITATION DES PÉRIMÈTRES
 D'URBANISATION DE LA VILLE
 DE RIMOUSKI
 (SECTEUR SAINTE-BLANDINE)

Secteur

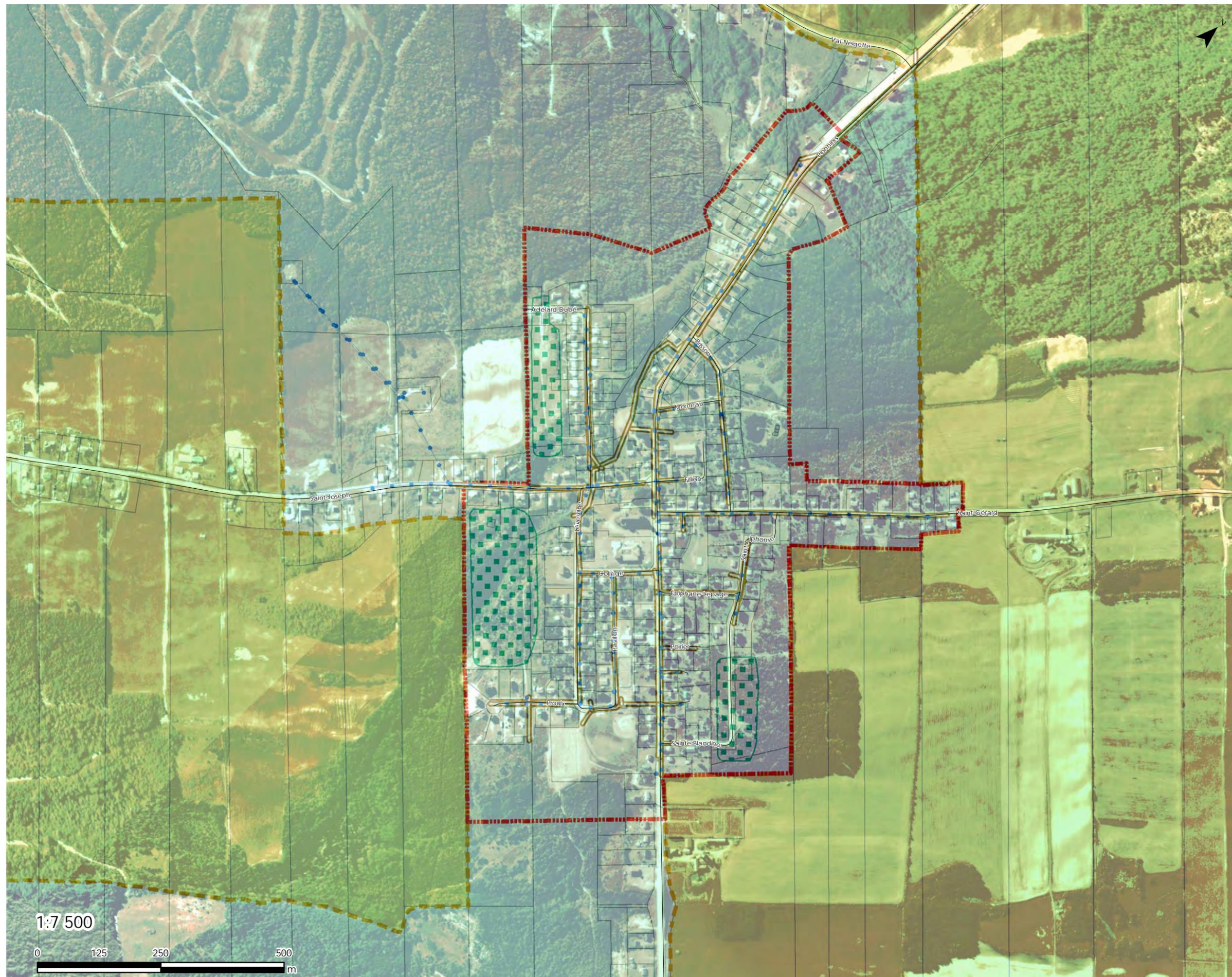
-  d'aménagement prioritaire
-  d'aménagement futur
-  d'aménagement commercial
-  d'aménagement industriel
-  de contrainte
-  agricole
-  tampon

Affectation

-  Industrielle
-  Pôle commercial régional
-  Périmètre urbain
-  Zone agricole

Réseau sanitaire

-  Aqueduc
-  Égout



Projection cartographique: MRM Système de coordonnées planes du Québec.
 Système de référence géodésique: NAD 83.

Sources des données:
 Base de données topographiques du Québec; Ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
 Base de données MRC de Rimouski-Neigette.

©2013 MRC de Rimouski-Neigette. Tous droits réservés.
 07-13_Plan_07-1.6_MXD Imprimé le 2013-02-27 08:42

Corrigé par:
 Lucie Alice Côté
 1 octobre 2013

Vérifié par:
 François Loiselle

Schéma d'aménagement et
 de développement 11-09
 Règlement 03-14
 Adopté le 23 octobre 2013
 En vigueur le 20 décembre 2013